



Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville  
MRC du Haut-Richelieu  
Province de Québec

## AVIS PUBLIC

---

### CALENDRIER ÉTABLISSANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2019

---

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Lors de la séance ordinaire tenue le lundi 3 décembre 2018, le Conseil municipal a adopté le calendrier établissant la tenue des séances ordinaires pour l'année 2019 tel qu'il suit:

Lundi 14 janvier  
Lundi 4 février  
Lundi 4 mars  
Lundi 1<sup>er</sup> avril  
Lundi 6 mai  
Lundi 3 juin  
Mardi 2 juillet  
Lundi 5 août  
Mardi 3 septembre  
Lundi 7 octobre  
Lundi 4 novembre  
Lundi 2 décembre

Ces séances débutent à 20 h, sont publiques et les personnes intéressées peuvent y assister. Elles se déroulent dans la salle du Conseil, au 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville.

Cependant, le Conseil municipal peut décider qu'une séance ordinaire se tiendra au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier, et ce, en donnant un nouvel avis à l'égard de la tenue de cette séance.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville, ce 6 décembre 2018.

Christianne Pouliot  
Directrice générale et secrétaire-trésorière